

Reforms in the French industrial ecosystem

En octobre 2015, Thierry Mandon et Emmanuel Macron ont confié la rédaction d'un rapport à Suzanne Berger¹ sur l'accélération des transferts de connaissances à partir de la recherche publique et le renforcement du rôle de l'Université dans ce processus. En effet, la France se classe en 6/7ème position mondiale en matière de recherche (publications scientifiques et citations), et seulement 16/20^{ème} en matière d'innovation.

Durant 5 semaines, Suzanne Berger a interrogé 111 acteurs institutionnels, de l'entreprise et du monde académique jouant un rôle significatif dans le système de soutien à l'innovation en France.

Les dispositifs de soutien à l'innovation mis en place par les gouvernements successifs au cours des quinze dernières années ont fait l'objet de multiples évaluations. La spécificité de la mission menée par Suzanne Berger était d'apporter un regard neuf d'expert étranger sur le système d'innovation français, celui d'une chercheuse en sciences sociales américaine, professeur au Massachusetts Institute of Technology qui a mené de nombreux travaux de recherche sur la mondialisation, l'innovation et la production.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec M Jacques Aschenbroich, Administrateur et Directeur général de Valeo.

L'image qui ressort de ces entretiens présente une vraie diversité dans la façon dont les dispositifs de soutien à l'innovation ont évolué en fonction des régions et des écosystèmes industriels dans lesquels ils prenaient racine. Cette diversité n'a pas été intentionnelle et révèle deux malentendus :

1/ La fausse croyance en l'incapacité de la communauté universitaire à nouer des liens avec les entreprises.

2/ Chaque dispositif de transfert français se considère comme un Fraunhofer à la française.

Dans ses conclusions, Suzanne Berger recommande que la prochaine étape de la politique de renforcement des relations entre la recherche et l'économie fixe délibérément un programme d'expérimentation.

Ces expérimentations devront avant tout se concentrer sur le renforcement des interactions entre les universités, les organismes de recherche publique, et les entreprises. Elles devront également être évaluées à intervalle régulier avec des financements soumis à des résultats quantifiables.

L'idée centrale est de reconnaître que la zone critique d'amélioration de la politique d'innovation se trouve dans l'approfondissement des interactions entre la recherche et l'économie, en considérant qu'aucun modèle ne peut fonctionner dans tous les secteurs de l'économie et sur tous les territoires.

¹**Suzanne Berger** Professor de Sciences Po au MIT.

Elle co-dirige avec le Nobel de biologie Phillip Sharp la production du MIT au sein de la Commission innovation économie.

Publication récente : *Making in America: From Innovation to Market* (2013);